GARDE FORESTIER

Le garde forestier ou agent forestier veille à la préservation d'une forêt. Il y recense les différentes espèces végétales, s'assure de leur bonne santé, gère l'élagage et l'abattage des arbres et le reboisement de certaines parcelles.

Sa mission consiste aussi à accueillir les promeneurs et les chasseurs, à prévenir les comportements dangereux pour eux-mêmes et pour le site. Habilité à dresser des procès-verbaux aux contrevenants, il lutte contre le braconnage, la pollution, les risques d'incendie et d'accidents.

Dans le privé, le garde forestier assure l'entretien et la mise en valeur d'une forêt domaniale...

Plus d'infos : http://etudiant.aujourdhui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/garde-forestier.html

COMPETENCES/QUALITES

- Bonne condition physique
- Disponibilité
- Connaissance du droit et de la règlementation des forêts
- Sens de l'observation
- Autonomie

QUI EMBAUCHE ?

Les principaux employeurs de gardes forestiers sont des organismes ou des particuliers , tels que :

Office National des Forêts
Ministère de l'Environnement
Domaines forestiers privés
Fonction publique territoriale
Fédération nationale de chasse
Parcs nationaux
Parcs naturels...

AVEC QUEL DIPLÔME ?

- BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune
- BTSA Gestion et Protection de la Nature

PERSPECTIVES

- Sur concours

Métiers de la protection et gestion des espaces et des espèces naturelles
Education à l'environnement et au développement durable
Aménagement du territoire et du cadre de vie
Forêt, faune

Valrance
L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE LA NATURE